

France

# NOTE D'INFORMATION

---

**Objet : Positionnement du gouvernement sur la relation Québec-France**

---

## Positionnement

En matière de relations internationales, le nouveau gouvernement met l'accent sur le commerce et la diversification des marchés. À cet effet, le mandat économique du réseau des représentations du Québec à l'étranger sera renforcé afin d'augmenter les exportations du Québec et les investissements, notamment en lien avec Investissement Québec.

La langue française et la culture que la France et le Québec ont en commun demeureront des priorités fortes. Le Québec souhaite miser sur ces avantages uniques pour intensifier les échanges commerciaux dans une relation gagnant-gagnant.

Dans ce contexte, le gouvernement établit un nouvel ordre des priorités afin de recentrer la relation Québec-France sur l'économie. Ce positionnement se traduit par des mesures concrètes sur les deux axes suivants :

### 1. Consolidation des actions et intensification de l'action économique

Le gouvernement Legault renforcera le mandat économique de la Délégation générale du Québec à Paris. La ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Nadine Girault, et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon et sont à l'œuvre sur un plan avec des mesures concrètes (en préparation).

La relation directe et privilégiée continuera d'être appuyée par les Rencontres alternées des premiers ministres, la Commission permanente de coopération franco-québécoise et le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée, qui en constituent le socle institutionnel. Ces institutions seront mises à profit en vue d'assurer des retombées économiques et commerciales. Les autres domaines de coopération ne seront pas délaissés puisque leur éventail diversifié contribue à la spécificité de la relation.

### 2. Engagements bilatéraux

La prochaine mission en France pourrait être l'occasion pour le premier ministre de s'engager à renforcer la coopération économique. Cet engagement pourrait prévoir :

- d'instaurer une **Rencontre annuelle des ministres de l'économie** (format en préparation);
- d'établir une **cible pour l'augmentation des échanges commerciaux** (à déterminer);
- de poursuivre les échanges économiques Québec-France dans les divers secteurs d'activités innovants, incluant:
  - l'intelligence artificielle et le numérique;
  - le soutien aux PME, incluant les entreprises culturelles et le tourisme;
  - l'économie verte et la transition écologique en vue de lutter contre les changements climatiques;
  - la recherche et l'innovation, notamment dans les sciences de la vie;
  - le rôle de l'éducation et de la jeunesse en matière d'entrepreneuriat.